



CFDP Assurances et la Fondation Entrepreneurs de la Cité créent une bourse de rebond

La crise COVID-19 a touché de plein fouet les TPE et plus particulièrement, les micro-entrepreneurs. Face aux difficultés financières que rencontrent ces travailleurs indépendants, CFDP Assurances, membre fondateur d'Entrepreneurs de la Cité, s'est associé aux efforts de la Fondation pour les soutenir.

En effet, dès le début de la crise, Entrepreneurs de la Cité, a mis en place une cellule d'information quotidienne auprès de ses 2 200 entrepreneurs assurés, sur toutes les aides financières publique.

L'engagement de la Fondation a par ailleurs permis, aux côtés de l'AGEFIPH, de verser un Fonds d'urgence aux entrepreneurs handicapés ayant dû arrêter leur activité pour cause de santé ou de garde d'enfant.

En complément de ces actions, CFDP Assurances a décidé d'octroyer une bourse exceptionnelle d'aide au rebond, d'un montant total de 150 000 €. « Cette démarche de CFDP intervient pour soutenir la trésore-

rie de micro-entrepreneurs dont l'activité était solide avant la crise sanitaire » indique Christophe Boiton, Directeur général de Cfdp Assurances ajoutant « notre engagement prend tout son sens aujourd'hui. Il s'agit de permettre à des entrepreneurs, dont certains sont oubliés des dispositifs de crise, de ne pas baisser les bras en les aidant à poursuivre leur activité ».

Cette bourse sera accordée à 200 micro-entrepreneurs répartis dans toute la France, accompagnés par Entrepreneurs de la Cité, ayant perçu de faibles revenus, voire aucuns revenus, pendant la crise sanitaire.

Le plus souvent, les micro-entrepreneurs soutenus par la Fondation, exercent des activités dans des secteurs qui ont été fortement touchés par le confinement (commerce, restauration, services aux particuliers...etc.) et ne disposent pas d'une épargne personnelle permettant de faire face à l'arrêt de leur micro-entreprise.